FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE

2026

BMX RACING

Fédération Française de Cyclisme
1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX
Tél : **08.11.04.05.55** *(non surtaxé)* –E-mail : **info@ffc.fr** – Web : **http://www.ffc.fr**
Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)
Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France

PRINCIPES GENERAUX DE SELECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition d'une Commission technique de sélection, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles mondiales et olympiques.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire.

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach ou l'Entraîneur National en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat de contre-indication médicale doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant de la Direction Technique Nationale sera valide.

CALENDRIER BMX

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Pays
1	Coupe du Monde #1 SARRIANS	06/06/2026	07/06/2026	FRA
2	Coupe du Monde #2 PAPENDAL	13/06/2026	14/06/2026	NED
3	Championnat d'Europe SARRIANS	26/06/2026	28/06/2026	FRA
4	Championnat du Monde BRISBANE	18/07/2026	19/07/2026	AUS
5	Coupe du Monde #3 CHINE	10/10/2026	11/10/2026	CHI
6	Coupe du Monde #4 SARASOTA	31/10/2026	01/11/2026	USA

LES PROGRAMMES EQUIPE DE FRANCE BMX RACING

➲ PROGRAMME OLYMPIQUE :

COLLECTIF OLYMPIQUE ET COLLECTIF ELITE :

Le directeur technique national (DTN) détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du collectif « Olympique » et « Elite ». Ces collectifs sont établis :

- Sur les performances internationales élites réalisées au cours de la saison 2025 au regard des critères de sélectionnabilité.
- Sur la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France, orienté vers les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde élite.

Les pilotes sont informé-e-s individuellement par le head coach de la discipline de leur appartenance à l'un de ces deux collectifs du programme Olympique.

➲ PROGRAMME RELEVE :

COLLECTIF U23 ET COLLECTIF U19 :

Le directeur technique national (DTN) détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement des collectifs « U23 » et « U19 ». Ces collectifs sont établis :

- Sur les performances internationales en catégories 16 ans, ou U19 ou U23 réalisées au cours de la saison N-1.
- Sur la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France, orienté vers les Championnats du Monde U19 et U23.

Les pilotes sont informé-e-s individuellement par le manager de la discipline de leur appartenance à l'un de ces deux collectifs du programme relève.

MODALITES de sélection en Equipe de France ELITE

Parcours de compétitions 2026 - ELITE

➲ Objectif ELITE 2026 :

- Championnat du Monde : BRISBANE – du 18 au 19 juillet 2026.

➲ Épreuves permettant la sélection au championnat du monde élite :

- Coupe du Monde élite 1 : SARRIANS (FRA) – 06 au 07 juin 2026.
- Coupe du Monde élite 2 : PAPENDAL (PB) – 13 au 14 juin 2026.

➲ Principes ELITE :

- Est considéré-e comme élite tout-e pilote évoluant en catégorie élite en compétitions internationales.

- L'objectif est de se servir des compétitions internationales de références élites et courues sur le format Olympique pour sélectionner l'équipe de France élite sur le Championnat du Monde et les Jeux Olympiques.

CHAMPIONNAT DU MONDE - ELITE

BRISBANE (AUS) – 18 au 19 juillet 2026

Annonce sélection : après CDM de Papendal

➲ Modalités de qualification :

- En catégories élites (hommes et femmes), seul-e-s les pilotes sélectionné-e-s en équipe de France et sur quotas nationaux (hors équipe de France) peuvent prendre part au championnat du monde.
- Après proposition du head coach lors de la commission de sélection, le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

Quotas élites hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2025	Nombre de quotas
1ère à 4ème nations	5
5ème à 8ème nations	4
9ème à 14ème nations	3
15ème à 23ème nations	2

- Les pilotes classés dans les 8 premiers du classement UCI individuel 2025 sont qualifiés nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

Quotas élites femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2024	Nombre de quotas
1ère à 4ème nations	5
5ème à 8ème nations	4
9ème à 14ème nations	3
15ème à 23ème nations	2

- Les pilotes classées dans les 8 premières du classement UCI individuel 2025 sont qualifiées nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➲ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes élites :

- Les pilotes appartenant au collectif Olympique.
- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

ELITES	HOMMES	FEMMES
Saison 2026	-Top 16 du classement coupe du monde élite à l'issu des 2 manches de coupe du monde 2026 -Finale d'une manche de Coupe du Monde 2026 élite à l'issue des 2 manches de Coupe du Monde précédant le mondial 2026	-- TOP 16 du classement coupe du monde élite à l'issue des 2 manches de coupe du monde 2026 - Demi-finale d'une manche de Coupe du Monde 2026 élite à l'issue des 2 manches de Coupe du Monde précédant le mondial 2026

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite courues sur le format olympique en 2026**.**

➲ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes élites :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçant-e-s sera effectuée selon les modalités suivantes :

1. **Capacité à performer :**

- Analyse des résultats lors des 2 manches de Coupe du Monde élite 2026.

2. **Capacité à faire performer l'Equipe de France :**

- Adéquation avec le projet Equipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
    - Esprit d'équipe
    - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
    - Communication au head coach des programmations et planifications d'entrainement
    - Communication au médecin des informations médicales
- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le head coach du collectif France.

Les quotas restants après la phase de sélection en Equipe de France, s'ils sont attribués, seront orientés prioritairement vers des pilotes issus ou en capacité d'intégrer le « programme Olympique » déterminé par le DTN, au regard de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➲ Modalités de qualification nominative des quotas élite HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes élite hors Equipe de France pour le Championnat du Monde élite s'effectue selon les modalités suivantes entre le 06 juin 2026 et le 14 juin 2026 :

- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence élite :
  - Pour les hommes : Demi-Finale sur une manche de coupe du monde élite et classement Général de la Coupe du Monde élite au 14 juin 2026.
  - Pour les femmes : Quart de Finale sur une manche de coupe du monde élite et classement Général de la Coupe du Monde au 14 juin 2026.

➲ Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélection potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.

CHAMPIONNAT D'EUROPE - ELITE

SARRIANS (FRA) – 26 au 28 JUIN 2026

Annonce de la qualification : Après la coupe du monde Sarrians

Annonce de la sélection EDF : Après la coupe du monde Papendal

➲ Modalités de qualification :

- ➲ Quotas élites hommes : 16 pilotes
- ➲ Quotas élites femmes : 16 pilotes

- Après proposition du head coach lors du comité de sélection, le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➲ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes élites :

- Les pilotes appartenant au collectif Olympique.
- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

ELITES	HOMMES	FEMMES
Saison 2026	-Top 16 du classement coupe du monde élite à l'issu des 2 manches de coupe du monde 2026 -Finale d'une manche de coupe du monde 2026 élite à l'issue des 2 manches de coupe du monde précédent le championnat d'Europe 2026	- TOP 16 du classement coupe du monde élite à l'issue des 2 manches de coupe du monde 2026 - Demi-finale d'une manche de coupe du monde 2026 élite à l'issue des 2 manches de coupe du monde précédent le championnat d'Europe 2026

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite courues sur le format olympique en 2026.

➲ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes élites :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçant-e-s sera effectuée selon les modalités suivantes :

1. **Capacité à performer :**

- Analyse des résultats lors des 2 manches de coupe du monde élite 2026.

2. **Capacité à faire performer l'équipe de France :**

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
  - Esprit d'équipe
  - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
  - Communication au head coach des programmations et planifications d'entrainement
  - Communication au médecin des informations médicales

- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le head coach du collectif France.

Les quotas restants après la phase de sélection, s'ils sont attribués, seront orientés prioritairement vers des pilotes issus ou en capacité d'intégrer le « programme Olympique » déterminé par le DTN, au regard de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➲ Modalités de qualification nominative des quotas élites HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes élites hors Equipe de France pour le Championnat d'Europe élite s'effectue selon les modalités suivantes entre le 14 mars 2026 et le 15 juin 2026 :

- Les pilotes appartenant au programme Olympique.
- Analyse des résultats du pilote sur les épreuves internationales de référence élite.
- Minimas de performance exigés :
  - 1) Quart de Finale sur les manches de Coupe du Monde élite de Sarrians
  - 2) Demi-finale sur une manche de Coupe d'Europe élite (Vérone/Bénatky nad Jizerou/La Chapelle St Mesmin).

Priorisation des performances en Coupe du Monde par rapport aux manches de Coupe d'Europe

➲ Cas médicaux :

Le DTN étudient toute sélection potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.

COUPES DU MONDE 2026 - ELITE

➲ Modalités de sélectionnabilité des pilotes élites :

Au regard de la saison 2025, seul-e-s les pilotes des collectifs Olympique et Elite déterminés par le DTN et le head coach sont sélectionnables en Equipe de France pour les manches de Coupe du Monde élite 2026 suivantes :

- Coupe du Monde élite 1 : SARRIANS (FRA) - 06 au 07 juin 2026.
- Coupe du Monde élite 3 : CHINE - 10 au 11 octobre 2026.
- Coupe du Monde élite 4 : SARASOTA (USA) – 31 octobre au 1er novembre 2026

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote garde la possibilité d'acquérir le statut de sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➲ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnats du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires est effectuée selon les modalités suivants :

1. **Capacité à performer :**

- Analyse des résultats sur les compétitions de référence élite 2026.

2. **Capacité à faire performer l'équipe de France :**

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
    - Esprit d'équipe
    - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
    - Communication au head coach des programmations et planifications d'entrainement
    - Communication au médecin des informations médicales

➲ Cas médicaux :

Le DTN étudient toute sélection potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.

MODALITES de SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE U23

Parcours de compétitions 2026 - U23

➲ Objectif U23 2026 :

- Championnat du Monde U23 : BRISBANE (AUS) - 18 au 19 juillet 2026.

➲ Épreuves permettant la sélection au Championnat du Monde U23 :

- Coupe du Monde 1 : SARRIANS (FRA) - 06 au 07 juin 2026.
- Coupe du Monde 2 : PAPENDAL (PB) - 13 au 14 juin 2026.

➲ Principes U23 :

- Est considéré-e comme U23 tout-e pilote évoluant en catégorie U23 en compétitions internationales.

- L'objectif est de se servir des compétitions internationales de référence U23 et courues sur le format olympique pour sélectionner l'équipe de France U23 sur les Championnats du Monde U23.

CHAMPIONNAT DU MONDE – U23

BRISBANE (AUS) – 18 au 19 juillet 2026

Annonce de la sélection : après Coupe du Monde de Papendal

➲ Modalités de qualification :

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➲ Quotas U23 hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2025	Nombre de quotas
1ère à 4ème nations	5
5ème à 8ème nations	4
9ème à 14ème nations	3
15ème à 23ème nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➲ Quotas U23 femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2025	Nombre de quotas
1ère à 4ème nations	5
5ème à 8ème nations	4
9ème à 14ème nations	3
15ème à 23ème nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➲ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes U23 :

- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous:

U23	HOMMES	FEMMES
Saison 2026	-Top 3 du classement Coupe du Monde U23 à l'issue des 2 manches de Coupe du Monde 2026 précédant le mondial -Et/ou Victoire lors d'une Manche de Coupe du Monde	-Top 3 du classement Coupe du Monde U23 à l'issue des 2 manches de Coupe du Monde 2026 précédant le mondial -Et/ou Victoire lors d'une Manche de Coupe du Monde

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence U23 courues sur le format olympique en 2026.

➲ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes U23 :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde U23, la sélection nominative des titulaires et remplaçant-e-s sera effectuée selon les modalités suivantes :

1. **Capacité à performer :**

- Analyse des résultats sur les 2 manches de Coupe du Monde U23 2026.

2. **Capacité à faire performer l'équipe de France :**

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
    - Esprit d'équipe
    - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
    - Communication au coach du collectif relève des programmations et planifications d'entrainement
    - Communication au médecin des informations médicales
- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le coach du collectif relève.

➲ Modalités de qualification nominative des quotas U23 HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes U23 hors équipe de France pour le Championnat du Monde U23 s'effectue selon les modalités suivantes entre le 06 juin 2026 et le 14 juin 2026 :

- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence U23.
- Minima de performance exigé :
    - Finale sur une manche de coupe du monde U23.

Dans l'intérêt des quotas 2026, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence U23 courues sur le format olympique en 2025.

➲ Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélection potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.

CHAMPIONNAT D'EUROPE – U23

SARRIANS (FRA) – 26 au 28 JUIN 2026

Annonce qualification : Après la Coupe du Monde de Sarrians

Annonce de la sélection : Après la Coupe du Monde Papendal

➲ Modalités de qualification :

- ➲ Quotas U23 hommes : 16 pilotes
- ➲ Quotas U23 femmes : 16 pilotes

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➲ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes U23 :

- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

U23	HOMMES	FEMMES
Saison 2026	-Top 3 du classement Coupe du Monde U23 à l'issue des 2 manches de Coupe du Monde 2026 précédant le mondial -ET/OU Victoire d'une manche de Coupe du Monde U23 en 2026	-Top 3 du classement Coupe du Monde U23 à l'issue des 2 manches de Coupe du Monde 2026 précédant le mondial -ET/OU Victoire d'une manche de Coupe du Monde U23 en 2026

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence U23 courues sur le format olympique en 2026.

➲ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes U23 :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en Championnat du Monde U23, la sélection nominative des titulaires et remplaçant-e-s sera effectuée selon les modalités suivantes :

1. **Capacité à performer :**

- Analyse des résultats sur les 2 manches de Coupe du Monde U23 2026.

2. **Capacité à faire performer l'équipe de France :**

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
  - Esprit d'équipe
  - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
  - Communication au coach du collectif relève des programmations et planifications d'entrainement
  - Communication au médecin des informations médicales
- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le coach du collectif relève.

➲ Modalités de qualification nominative des quotas U23 HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes U23 hors équipe de France pour le Championnat d'Europe U23 s'effectue selon les modalités suivantes entre le 14 mars 2026 et le 7 juin 2026 :

- Les pilotes appartenant au programme Relève.
- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence U23.
- Minimas de performance exigés :
  - Demi-finale sur la Coupe du Monde U23 de Sarrians. **Priorité World CUP 1er choix**
  - 1/2 finale sur une manche de Coupe d'Europe U23 (Vérone et/ou Benatky nad Jizerou et/ou La Chapelle St Mesmin).

Priorisation des performances en Coupe du Monde par rapport aux manches de Coupe d'Europe

➲ Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélection potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux

COUPES DU MONDE 2026 - U23

➲ Modalités de sélectionnabilité des pilotes U23 :

Au regard de la saison 2025, seul-e-s les pilotes du programme Relève déterminé par le DTN sont sélectionnables en Equipe de France pour les manches de Coupe du Monde U23 2026 suivantes :

- Coupe du Monde élite 1 : SARRIANS (FRA) – 06 au 07 juin 2026.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote garde la possibilité d'acquérir le statut de sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite et/ou U23 et/ou U19 en 2026 et N-1

➲ Modalités de sélection nominative des pilotes U23 :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnats du monde et/ou d'Europe U19 ou U23, la sélection nominative des titulaires est effectuée selon les modalités suivants :

1. **Capacité à performer :**

- Analyse des résultats sur les compétitions de référence U23 2026.

2. **Capacité à faire performer l'équipe de France :**

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
    - Esprit d'équipe
    - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
    - Communication au coach du collectif relève des programmations et planifications d'entrainement
    - Communication au médecin des informations médicales
- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le coach du collectif relève.

➲ Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélection potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE U19

Parcours de compétitions 2026 – U19

➲ Objectif U19 2026 :

- Championnat du Monde U19 : BRISBANE (AUS) – 18 au 19 juillet 2026.

➲ Épreuves permettant la sélection au Championnat du Monde U19 :

- Coupe d'Europe 1 : Vérone 13 au 15 Mars 2026
- Coupe d'Europe 2 : Benatky nad Jizerou 24 au 26 Avril 2026
- Coupe d'Europe 3 : La Chapelle St Mesmin 15 au 17 Mai 2026

➲ Principes U19 :

- Est considéré-e comme U19 tout-e pilote évoluant en catégorie U19 en compétitions internationales.

- L'équipes de France U19 sera engagée sur le Championnat du Monde U19.

CHAMPIONNAT DU MONDE – U19

BRISBANE (AUS) – 18 au 19 juillet 2026

Annonce de la sélection : Après Coupe d'Europe de La Chapelle St Mesmin

➲ Modalités de qualification :

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➲ Quotas U19 hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2024	Nombre de quotas
1ère à 4ème nations	5
5ème à 8ème nations	4
9ème à 14ème nations	3
15ème à 23ème nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➲ Quotas U19 femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS AU 31/12/2024	Nombre de quotas
1ère à 4ème nations	5
5ème à 8ème nations	4
9ème à 14ème nations	3
15ème à 23ème nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➲ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes U19 :

- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

JUNIORS	HOMMES	FEMMES
Saison 2026	- TOP 3 général Coupe d'Europe U19 (sans prendre en compte TIEL (NED) - Et/ou Victoire d'une manche de Coupe d'Europe U19 pour la période du 13 mars au 17 mai	- TOP 3 général Coupe d'Europe U19 (sans prendre en compte TIEL (NED) - Et/ou Victoire d'une manche de Coupe d'Europe U19 pour la période du 13 mars au 17 mai

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence U19 ou U23 courues sur le format olympique en 2025.

➲ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes U19 :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en Championnat du Monde U19, la sélection nominative des titulaires et remplaçant-e-s est effectuée selon les modalités suivantes :

1. **Capacité à performer :**

- Analyse des résultats sur les manches de Coupe d'Europe U19 2026 : Vérone, Benatky nad Jizerou et La Chapelle St Mesmin

2. **Capacité à faire performer l'équipe de France :**

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
    - Esprit d'équipe
    - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
    - Communication au coach du collectif relève des programmations et planifications d'entrainement
    - Communication au médecin des informations médicales
- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le coach du collectif relève.

➲ Modalités de qualification nominative des quotas U19 HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes U19 hors équipe de France pour le Championnat du Monde junior s'effectue selon les modalités suivantes entre le 13 mars 2026 et le 17 mai 2026 :

- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence U19.
- Minimas de performance exigé :
  - Finale sur une manche de Coupe d'Europe U19 pour la période du 13 mars au 17 mai 2026

Dans l'intérêt des quotas 2026, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior courues sur le format olympique en 2025.

➲ Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélection potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.

CHAMPIONNAT D'EUROPE – U19

SARRIANS (FRA) – 26 au 28 JUIN 2026

Annonce qualification et de la sélection : Après la Coupe d'Europe de la Chapelle St Mesmin

Modalités de qualification :

- Quotas U19 hommes : 16 pilotes
- Quotas U19 femmes : 16 pilotes

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➲ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes U19 :

- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

JUNIORS	HOMMES	FEMMES
Saison 2026	- TOP 3 général Coupe d'Europe U19 (sans prendre en compte TIEL (NED) - Et/ou Victoire d'une manche de Coupe d'Europe U19 pour la période du 13 mars au 17 mai	- TOP 3 général Coupe d'Europe U19 (sans prendre en compte TIEL (NED) - Et/ou Victoire d'une manche de Coupe d'Europe U19 pour la période du 13 mars au 17 mai

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence U19 courues sur le format olympique en 2025.

➲ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes U19 :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en Championnat du Monde U19, la sélection nominative des titulaires et remplaçant-e-s est effectuée selon les modalités suivantes :

1. **Capacité à performer :**

- Analyse des résultats sur les 4 premières manches de Coupe d'Europe U19 2026.

2. **Capacité à faire performer l'équipe de France :**

- Adéquation avec le projet équipe de France, soit la capacité à intégrer son projet personnel au sein du projet collectif équipe de France :
  - Esprit d'équipe
  - Partage des valeurs et respect des règles de fonctionnement équipe de France
  - Communication au coach du collectif relève des programmations et planifications d'entrainement
  - Communication au médecin des informations médicales

- Adhésion à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le coach du collectif relève.

➲ Modalités de qualification nominative des quotas U19 HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes U19 hors Equipe de France pour le Championnat d'Europe U19 s'effectue selon les modalités suivantes entre le 13 mars 2026 et le 17 mai 2026 :

- Les pilotes appartenant au programme Relève.
- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence U19.
- Minimas de performance exigés :
    - 1/2 finale sur une manche de Coupe d'Europe U19 (Vérone et/ou Bénatky nad Jizerou et/ou La Chapelle St Mesmin)

➲ Cas médicaux :

Le DTN étudie toute sélection potentielle de pilotes en retour à la compétition après une période d'arrêt pour raison médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur tout ou partie des éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France de BMX racing.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience des podiums internationaux.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent FIGNON – 78 180 Montigny Le Bretonneux.
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipe de France

- Florian ROUSSEAU – Directeur Technique national
- Cédric CHAUMOND- Directeur Technique National Adjoint – Directeur de la Performance

Les cadres de la discipline

- BOUTTE Florent – Head Coach BMX Racing
- MARCHAL Simon – Coach équipe de France Relève BMX Racing
- JACQUIER Mathieu – Coach équipe de France Relève BMX Racing

Diffusion des Sélections en Équipe de France

https://velo.ffc.fr/selections-equipe-france/

